

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS**

Séance du 25 OCTOBRE 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26
PROCURATIONS :		

Date de la convocation
19 octobre 2023

Date d'affichage
19 octobre 2023

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**
et le **VINGT CINQ OCTOBRE**

à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Pierre COMBES, Maire de NYONS**

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjoints,
M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. RINCK - Mme BERTHE M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : Mme BRUN-CASTELLY - M. TEULADE - Mme MACIPÉ - Mme FLAMAIN

Excusés : M. MONPEYSSEN - Mme TEISSEYRE

Non excusé : M. VAN ZELE

Secrétaire de séance : Mme LOUPIAS

2023 - 10 - 93

AFFAIRES FINANCIERES

Demandes de subventions pour les travaux de rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Sauve

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

1°) Objet de la demande de subvention

La Commune de NYONS, Maître d'ouvrage de l'opération, a engagé le projet ambitieux de la rénovation du Groupe Scolaire de Sauve avec les objectifs de réduction des coûts d'énergies de 60% à l'horizon 2050.

L'opération de rénovation à faible impact carbone et forts enjeux environnementaux comprend notamment des actions sur :

- le bâti avec l'isolation de l'enveloppe du bâtiment, le remplacement de menuiseries extérieures, la pose de protections solaires sur la façade Sud de l'école élémentaire,
- le mode de production d'énergie avec la sortie des énergies fossiles au profit d'une pompe à chaleur air-eau et la réalisation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective,
- les aménagements extérieurs avec désimperméabilisation d'une partie de la cour de l'école élémentaire au profit d'espaces paysagers,
- la création d'un hall d'accueil à l'école élémentaire – local périscolaire avec l'optimisation des zones de stockage.

2°) Plan de financement

L'ensemble de ces travaux a été estimé à 1 854 814 € HT.

...

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES H.T.	RECETTES
<p>Coût de la Maitrise d'œuvre et études :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise d'œuvre (taux de 9.69%) :165 968 € - Contrôle technique (taux de 0.80%) :13 331 € - SPS (taux de 0.55%) :9 165 € <p style="text-align: right;">Soit 188 464 €</p> <p>Coût des Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Isolation enveloppe extérieure :388 500 € . Menuiseries extérieures et protections solaires :204 750 € . Chauffage ventilation climatisation :329 700 € . courant fort /courant faible plomberie : ..105 000 € . Gros et second œuvres :168 000 € - Travaux d'aménagement extérieur :294 000 € - Centrale Photovoltaïque : 176 400 € <p style="text-align: right;">Soit 1 666 350 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> - DETR / DSIL (taux 30%) :556 444 € dont bonification de l'adéquation au décret tertiaire - Département : (25%)463 704 € - Bonification « Petites Villes de Demain » (10 %) :185 481 € - Bonification « transition écologique » : 112 935 € (10% des montants de dépenses relatives aux travaux spécifiques d'économies d'énergie) - Autofinancement Ville de Nyons : (39%)536 250 € <p>Pour mémoire Montants de financement non définis à la phase APS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau (50% Aménagement cour oasis), pour la déconnexion des réseaux, désimperméabilisation et infiltration. - Fonds chaleur ADEME : (jusqu'à 70% du poste de production de chaleur) selon le mode de chauffage définitif, pompe à chaleur AIR/EAU ou géothermique sur champ de sonde (variante selon valeur du COP). - CEE récupérables
1 854 814 €	1 854 814 €

3°) Approbation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE ce projet et le plan de financement présenté ci-dessus, ainsi que les demandes de subvention auprès de l'Etat, du Département, de l'Agence de l'Eau et de l'ADEME pour les travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire de Sauve,
- et
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS

Pierre Combès

